

**EXIGEZ LA FIN DE L'IMPUNITÉ EN IRAN !**

**Le 6 décembre 2023, dans son rapport "They violently raped me": Sexual violence weaponized to crush Iran's "Woman Life Freedom" uprising, Amnistie démontre comment les services de renseignement et les forces de sécurité iraniens ont commis des viols et d'autres formes de violence sexuelle assimilables à de la torture et à d'autres mauvais traitements sur des femmes, des hommes et des enfants âgés d'à peine 12 ans, après les avoir arrêtés arbitrairement lors des manifestations nationales qui se sont déroulées de septembre à décembre 2022.**

Le rapport d'Amnistie internationale décrit en détail les viols et autres formes de violence sexuelle commis à l'encontre de 45 manifestantes dans plus de la moitié des 31 provinces iraniennes pendant le soulèvement de septembre-décembre 2022. Les recherches indiquent que les cas documentés n'étaient pas des violations isolées, mais qu'ils s'inscrivaient dans un schéma plus large perpétré dans tout le pays. Le rapport révèle que les auteurs de viols et d'autres formes de violence sexuelle comprennent des agents des Gardiens de la révolution, des forces paramilitaires Basij et du ministère du Renseignement, ainsi que différentes branches des forces de police, notamment la police de sécurité publique (police amniat-e omoumi), l'unité d'enquête de la police iranienne (agahi) et les forces spéciales de la police (yegan-e vijeh). Les procureurs et les juges iraniens ont non seulement été complices en ignorant ou en dissimulant les plaintes des victimes de viol, mais ils ont également utilisé des "aveux" entachés de torture pour porter des accusations fallacieuses contre les victimes et les condamner à l'emprisonnement ou à la peine de mort.

Les documents d'Amnistie internationale font état des épreuves subies par cinq manifestants qui ont été victimes de viols et/ou d'autres formes de violence sexuelle, puis condamnés à mort sur la base d'"aveux" forcés et entachés de torture. Majid Kazemi a été exécuté arbitrairement le 19 mai 2023 et Mansour Dahmardeh risque toujours d'être exécuté.

Dans le contexte d'une crise d'impunité systémique en Iran, aucun fonctionnaire n'a fait l'objet d'une enquête pénale conforme aux normes internationales, ni n'a été jugé et puni pour les violences sexuelles et autres formes de torture et de mauvais traitements perpétrés contre les manifestants, même lorsque des survivants ont porté plainte.



**Signez cette pétition et demandez la fin de l'impunité en Iran.**

En écrivant mon courriel, j'accepte qu'Amnistie internationale m'envoie des informations et des actions sur les droits humains. À tout moment, il est possible de retirer mon consentement. Les courriels et numéros de cellulaire ne seront pas envoyés au destinataire de la pétition.

H/F/ Autre (optionnel)	Prénom, nom de famille (lettres moulées) (obligatoire)	Code postal (obligatoire)	Signature (obligatoire)	Année de naissance (obligatoire)	Courriel*	Numéro de cellulaire*
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						

**SIGNEZ EN TOUTE CONFIANCE :**  
Selon les règles sur la vie privée d'Amnistie internationale, vos noms, adresses, téléphones et courriels sont confidentiels et ne seront pas échangés ou vendus.

Merci d'imprimer cette pétition en 11x17 pouces (Tabloïd/Ledger)  
Faire signer uniquement sur le recto pour des raisons logistiques.

**RETOURNEZ LES PÉTITIONS AVANT LE 30 JUIN 2024 À :**  
**RUBEN SALAZAR**  
Amnistie internationale Canada francophone,  
50 rue Ste-Catherine O, bureau 500, Montréal,  
H2X 3V4

Coordonnées de la personne envoyant la pétition:  
Nom: \_\_\_\_\_  
Courriel: \_\_\_\_\_  
Nom et no groupe: \_\_\_\_\_